

ONANS

inf
54

Numéro

Octobre 2019

Bulletin municipal



COMMÉMORATIONS

- > Commémoration du 11 novembre 1918 : une gerbe sera déposée au cours d'une petite cérémonie au cimetière, à 11 heures.
- > Commémoration de la Libération d'Onans le 14 novembre 1944 : Pour ce 75^{ème} anniversaire, un dépôt de gerbe suivi d'une petite cérémonie aura lieu au monument d'Onans-Faimbe, le jeudi 14 novembre à 11 heures.

POLÉMIQUE AUTOUR D'UNE BANDEROLE

Laura Matula et Julien Antoine m'ont écrit pour protester contre cette phrase parue dans le bulletin 52 : « L'association anti-éolienne a téléguidé l'installation d'une banderole devant la salle des fêtes ». Ce qui gêne Laura et Julien, c'est le mot « téléguidé » parce qu'ils ont agi de leur propre initiative. Dont acte.

Dans leur lettre, ils protestent aussi, avec juste raison, contre le tagage de certaines banderoles.

Ma position est claire : en tant que maire, je désapprouve ces tags qui ne peuvent qu'exacerber les tensions au village, et qui rendent ces banderoles et panneaux encore plus laids.

Le mot du maire

Chers concitoyens,

« Nous venons de traverser un été qui, selon les uns a été formidable, avec un beau temps permanent, mais qui, selon les autres, est catastrophique. »

Vous venez de relire un passage du mot du maire d'Octobre 2018. Les années inquiétantes au niveau de la météo se suivent, se ressemblent et s'aggravent puisqu'en plus, cet été nous avons subi la canicule.

Et les problèmes s'accroissent dans nos forêts. Après les épicéas, ce sont des hêtres qui meurent, les plus exposés au soleil, en lisière, sur des sols peu profonds et secs. La plus grande prudence est recommandée à tous ceux qui fréquentent les forêts : les chutes de branches mortes sont très dangereuses.

À l'heure où j'écris ces lignes, les travaux ne sont pas terminés rue des Chesnaies. Je remercie tous les riverains qui subissent avec patience le bruit, la poussière et les restrictions de circulation.

J'espère que la lecture de ce bulletin vous intéressera. Je vous souhaite un bel automne et par anticipation, de joyeuses fêtes de Noël et de Nouvel An.



Le Maire,
Noël Chavey

Le conseil en bref

SÉANCE DU 30 AOÛT 2019

Tous présents (9)

- > Approbation du compte-rendu de la réunion du 24 mai 2019. *Unanimité.*
- > Compétence eau et assainissement passant à la CC2VV (nouveau vote après celui du 24 mai). *Accord : 8 voix pour 1 contre.*
- > Validation de l'attribution de compensation versée par la CC2VV à la commune d'Onans. *Unanimité.*
- > Columbarium : une seule case est disponible. Le maire propose la création de 6 caveaux-urnes. Devis 1375 € HT. *8 voix pour - 1 voix contre.* Le maire propose aussi un jardin du souvenir. 833 € HT. *1 voix pour - 8 voix contre.*
- > Goudronnage sur 50 m du chemin du Bois de Craie, depuis la rue des Chesnaies. *8 voix pour - 1 abstention.*
- > Élimination des eaux stagnantes devant le n°2 rue des Chenevières. Devis 2683 € HT. *Unanimité.*
- > Le maire informe le conseil d'une proposition émise par une société qui voudrait racheter le pylône de téléphonie mobile. Le maire expose les raisons de son refus. Décision du maire approuvée par le conseil.
- > Le maire informe le conseil de malfaçons apparues sur le bâtiment neuf de notre école à Arcey. Le maire d'Arcey a fait le nécessaire auprès du maître d'œuvre pour que tout rentre dans l'ordre avant la rentrée.
- > Le maire lit la lettre du Directeur de l'agence Nord Franche Comté de l'ONF qui fait part de son inquiétude concernant la santé des forêts (en particulier les épicéas

SÉANCE DU 4 OCTOBRE 2019

Absentes excusées : Agnès Tomas (procuration Noël Chavey)
Virginie Linderme

Toutes les décisions ont été prises à l'unanimité.

- > Approbation du compte-rendu de la réunion du 30 août 2019.
- > Le conseil donne son accord à la dissolution du SIVU du RPI.
- > Approbation de la convention liant les 7 communes (Arcey, Desandans, Onans, Marvelise, Geney, Faimbe et Gemonval) pour la prise en charge des coûts de fonctionnement « Les Petits Mômes » à Arcey.
- > Sécurité : le conseil vote l'installation de 2 miroirs :
 - à l'intersection de la rue du Verger Claudy et de la rue des Lavois,
 - à l'intersection de la route des Tronchots et de la rue des Canons.
- > Le conseil approuve la convention liant l'association « Fitness Détente » à la commune, concernant l'utilisation

et les hêtres). Des réunions sont prévues en septembre pour présenter un bilan santé des forêts. Il attire aussi l'attention sur les risques de chutes de branches.

- > Le point sur les boues de PMA. 8 agriculteurs en épandent sur le territoire d'Onans dont 6 extérieurs à la commune (*). C'est une pollution des sols et une pollution olfactive très désagréable. Le maire rappelle que des délibérations contre ces épandages ont été votées en 2014. Mais elles n'ont aucune valeur juridique.
- > Le maire propose d'adresser une demande aux services du Département pour que la vitesse soit limitée à 70 km/h, 300 mètres avant l'entrée du village côté Arcey et que des bandes rugueuses soient installées. *Unanimité.*
- > Le point sur le lotissement : 4 lots vont être viabilisés. 9 entreprises ont répondu à l'appel d'offres. Deux sont invitées à éclaircir certains points. Le choix se fait en septembre et les travaux seront engagés dès que possible.
- > 5 points lumineux restent à installer. L'entreprise qui a installé les autres points lumineux n'a pas répondu. Le maire va s'adresser directement au SYDED.

(*) Laurent Folle n'épand pas de boues. Le Haras des Chesnaies non plus

de la salle de la Fruitière et de la pièce de stockage, pour une durée de 6 ans.

- > Le conseil donne son accord au devis de l'entreprise Dodivers (3 746 € HT) pour la rénovation du chemin sous les Tronchots.
- > Le conseil donne son accord pour l'encaissement d'un chèque EDF de 247 €.
- > Les membres du conseil approuvent les motions de l'association des maires ruraux sur la disparition des perceptions et sur les pesticides.
- > Le conseil approuve la suggestion du maire : demander à l'ONF de pouvoir faire abattre les hêtres morts pour l'affouage.
- > Cimetière : la pierre tombale du soldat de 1870 sera remise dans sa configuration d'origine par l'entreprise Viscontini. La barrière sera supprimée.

La vie du **village**

QUELQUES NOUVELLES DU PROJET ÉOLIEN

> Le mât de mesure a été démonté le lundi 23 septembre après 1 an et 9 mois de fonctionnement. Les chiffres enregistrés sont d'après le responsable du projet, très satisfaisants.

> Valeco petite société privée (150 salariés) basée à Montpellier, soutenue par EDF et l'État (Caisse des Dépôts et Consignations) a été achetée par En BW.

> Non, ce n'est pas une société chinoise, contrairement à un bruit qui avait été répandu. En BW est une société allemande détenue à 93 % par des collectivités (des régies municipales du Land Bade-Wurtemberg). Elle compte 10 000 salariés et réalise un chiffre d'affaire annuel de 20 milliards d'euros dans la production et la distribution d'électricité.

> Concernant notre projet, Valeco m'a écrit le 19 juillet : « Les équipes du groupe Valeco oeuvrent

activement à la conception d'un projet éolien sur votre territoire. Le montage que celui que l'on étudie chez vous est une entreprise complexe qui demande des études techniques et environnementales sur une longue période. Une fois les études avancées, s'ouvre alors une phase de concertation avec tous les acteurs du territoire, phase primordiale pour valider la conception du projet et pouvoir le soumettre à l'instruction des services de l'État. Sur votre territoire, nous en sommes à la phase de Développement, **nous envisageons d'avoir toutes les autorisations durant le 1^{er} trimestre 2022 ce qui conduirait, dans un cas idéal, à une mise en service de l'installation en 2023** ».

> J'ai donné une copie de la lettre conjointe de Valeco et En BW au Président de l'association anti-éolienne.

DAMIEN KOSK, UNE PASSION : LA COURSE AUTOMOBILE

Les 28 et 29 septembre se déroulait à Saint-Didier-sur-Beaujeu (69), la finale nationale des courses de côtes. Les meilleurs pilotes de la spécialité s'affrontaient et Damien a fait honneur à la Franche-Comté et à Onans en se classant 6^{ème} de groupe et 4^{ème} de classe.

La participation à cette finale nationale n'a été possible que grâce à d'excellents résultats régionaux avec des victoires de groupe et de classe à La Souhères (70), le Mont de Fourche (70), Irancy (89), Colombier-Fontaine (25). Sans compter d'autres podiums.

Sa Clio F 2000, classe 3, de 243 CV bénéficie de toute l'attention du garage Bernardin et en particulier d'Alain, frère de Damien.

Félicitations à Damien et à son équipe. Sans oublier ses meilleurs supporters, ses parents, Claudine et Daniel !



Crédit photo : Niko - <http://rallye25.doomby.com>

Il nous a **quittés**

Michel Bernard est décédé le 21 août 2019, à Dijon où il avait été hospitalisé. Son fils Jean-Marc a pu ainsi accompagner son père et adoucir ses souffrances. Michel était soucieux de l'intérêt public et avait occupé les fonctions de conseiller municipal de 1965 à 1977 et d'adjoint de 1977 à 1983.

Après sa formation au centre d'apprentissage Peugeot, toute sa carrière professionnelle s'est déroulée à Sochaux. Ses loisirs étaient toujours proches de la nature : la chasse, l'apiculture, la gestion de la forêt.

Avec son épouse Michelle, décédée en 2016, il a subi le pire drame que puisse connaître des parents : la perte d'un enfant. Leur fils Jean-Michel a été victime d'un accident de voiture, en 1990, à l'âge de 23 ans.

Au nom de la population d'Onans, je présente mes sincères condoléances aux sœurs de Michel, Mireille Bernardin et Claudine Kosk ainsi qu'à leurs familles.

Mariage

Le 19 août 2019, Noël Pelletier, premier adjoint a eu le plaisir d'unir par les liens du mariage **Sandrine Choulet** et **Gilles Soranzo**.

Ce couple sympathique est installé rue des Chenevières.

Nous lui souhaitons beaucoup de bonheur à Onans.

La vie des associations

LE VERGER DE LA SAINT-MARTIN

Un membre de notre association nous a quitté, Michel dont j'avais fait la connaissance il y a tout juste un an. J'ai une pensée toute particulière pour lui et sa famille.

Au nom du verger, je remercie toutes les personnes qui ont participé au concours de desserts du 14 juillet, voici les trois gagnantes :

Menegaux Florence, tarte aux myrtilles : un sécateur.

Pernot Martine, tarte aux fruits jaunes et rouges : des gants de jardinage.

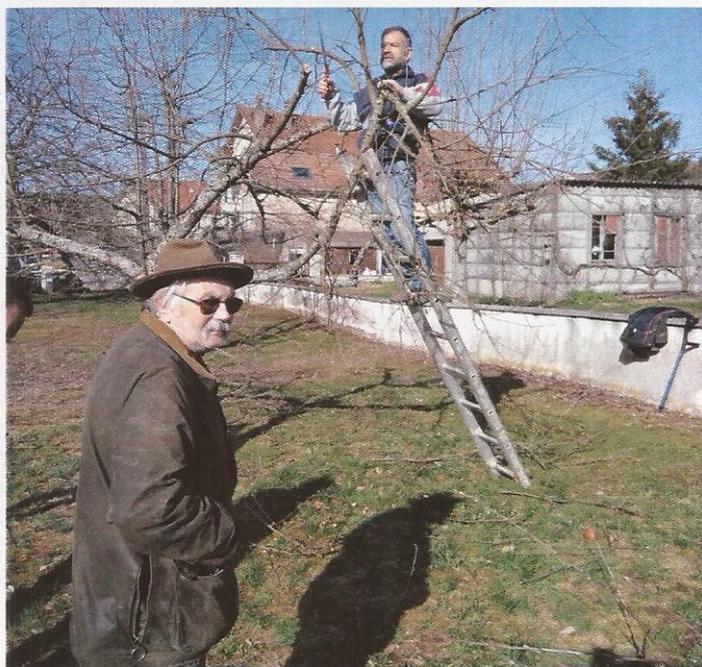
Hudelot Loreline, marbré chocolat/vanille-chocolat blanc : un chapeau.

Divers lots dont des sachets de graines ont été offerts à toutes les autres participantes.

L'assemblée générale de l'association se déroulera le vendredi 18 octobre à 20h dans la salle au-dessus de l'ancienne école. Toutes les personnes souhaitant nous y rejoindre seront les bienvenues.

Afin de vous faire connaître, merci de contacter Agnès Tomas au 03 81 94 08 07.

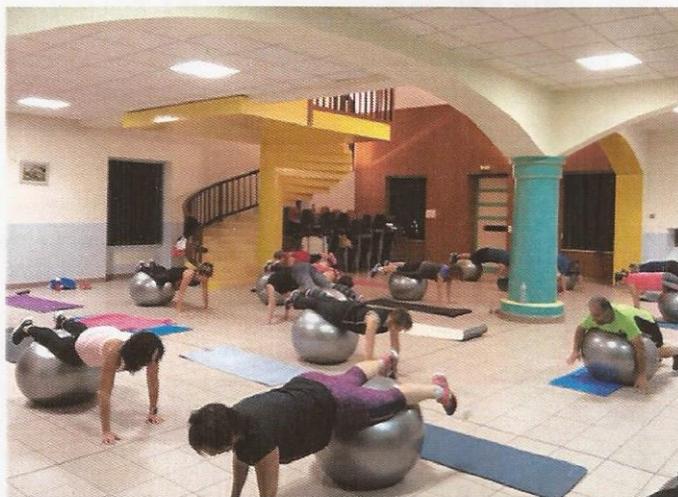
Laurence Rouillier



JAZZ CLUB « JEAN-PAUL TOMAS » LA COLONIE

19 octobre - Notes par Milliers, trio. Jean-Paul Millier, piano, Claude Rolet, contrebasse, et Olivier Marsolat, batterie. Les styles interprétés sont très variés, allant des standards de jazz classique et moderne, en passant par la bossa nova, le latino, la valse et même le tango. Chaque thème et cependant marqué par l'improvisation jazz univers où ont toujours baigné les trois musiciens.

16 novembre - Tara, avec Sandrine Kohler, accordéon



FITNESS DÉTENTE



Cette nouvelle saison est bien particulière pour Fitness Détente ! Nouveau programme prenant en compte le niveau de chacun, trois séances hebdomadaires, nouvelle activité avec la marche nordique... tout en conservant des cours de qualité encadrés par nos coachs, Rémi et Céline.

Retrouvez-nous chaque lundi à 20h avec Rémi pour des exercices adaptés à des sportifs réguliers, le mardi à 20h avec Céline en deux temps : 45min de fitness doux avec sollicitation des abdos-cuisses-fessiers, puis pour ceux qui veulent poursuivre du fitness avec un niveau modéré, et les jeudis matins à 10h45 pour la marche nordique avec des parcours variés sur Onans et alentours (lieu de départ défini 48h avant)

Des places restent encore disponibles, venez essayer ! Un essai par type de séance vous sera proposé !

Contact : Guillaume LEROY (Président de l'association) au 06.73.64.70.20 ou par mail fitnessdetente25@hotmail.fr

Facebook : <https://m.facebook.com/FitnessOnans>

Amandine, Guillaume et Maud

et chant, et Sofiane Messabih, saxophone et voix, qui se plaisent à dire qu'ils jouent une sorte de jazz impressionniste. Ce charmant duo que nous avons déjà accueilli au jazz club, saura vous faire voyager dans son univers. Tara a fait la première partie d'Ibrahim Maalouf au théâtre de Besançon.

Concert à 20h30. Réservation conseillée.

Agnès Tomas